



Séance du 17 février 2023 à 15h
à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible présentiel et en visioconférence
présidée par **Roland POURTIER**,
coordonnée par **Christian LOCHON** et **Stéphane VALTER**

Les sociétés civiles du Moyen- Orient confrontées aux crises politiques

PROGRAMME

Introduction

Roland POURTIER, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 3 février

Pierre GENY, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation de la séance

Christian LOCHON, Membre libre – ASOM

Communications

« De la laïcité à l'islamisme en Turquie », **Michel BOZDEMIR**, Professeur émérite à l'INALCO

« L'Iraq, pays déchiré entre une société civile naissante et des milices concurrentes », **Pierre-Jean LUIZARD**, Directeur de recherches au CNRS

« Les contraintes de la société civile en Égypte », **Stéphane VALTER**, 5^{ème} section – ASOM

« Les sociétés civiles au Liban et en Syrie », **Christian LOCHON**, Membre libre – ASOM

Conclusion

Christian LOCHON, Membre libre – ASOM

Questions et débats



Résumés

Introduction générale

Le mouvement intellectuel panarabe des années 1950-1960 du Proche et du Moyen Orient avait constaté que les livres étaient écrits en Égypte, édités au Liban et lus en Irak. Puis les régimes autoritaires dans la plupart des pays arabes n'autorisèrent plus de presse ou de livres critiques, sauf au Liban jusqu'à l'occupation syrienne. Les intellectuels arabes durent ainsi publier leurs œuvres en Europe ou en Amérique, dans une langue étrangère. L'absence de régulation démocratique et le déni du droit des peuples à être associés à la gouvernance ont ainsi conduit la jeunesse arabe, comme exprimé dans un récent sondage international, à affirmer qu'elle ne croyait plus à une éventuelle démocratisation de ces pays. Dans ce contexte, qu'en est-il des mobilités, internes et externes, qui affectent les individus et font circuler les normes ? En effet, les sociétés civiles ne flottent pas dans un espace éthéré mais sont d'une manière ou d'une autre affectées par les mouvements massifs de population provoqués par les conflits, ou les conséquences socioculturelles des migrations de travail.

« De la laïcité à l'islamisme en Turquie »,
Michel BOZDEMIR, Professeur émérite à l'INALCO

Construite sur le modèle français, la République kémaliste met le concept de laïcité au centre de son arsenal idéologique, même si la laïcité à la turque deviendra bien plus qu'une séparation de l'État et du religieux. Un siècle plus tard, force est de constater le retour en force du religieux dans tous les segments de la vie publique, à l'exception, pour le moment, du domaine législatif. La récente mobilité à caractère migratoire due à la présence de nombreux étrangers fuyant les guerres régionales (notamment de Syrie et d'Afghanistan) et cherchant à passer en Europe a-t-elle un impact sur la structuration de la société et de la politique ?

« L'Iraq, pays déchiré entre une société civile naissante et des milices concurrentes »,
Pierre-Jean LUIZARD, Directeur de recherches au CNRS

L'Iraq, depuis la chute du régime de Saddâm Husayn, est déstabilisé par plusieurs facteurs : vide politique laissé après la chute du dictateur, pays détruit par les forces américaines, corruption, rivalités ethnico-confessionnelles, stress hydraulique, etc. L'apparente vie démocratique qui s'est mise en place semble en fait n'avoir reproduit qu'un schéma ancien de domination, d'un groupe sur les autres. Si la société civile a non sans difficulté tenté de se créer et de s'organiser, au-delà des communautés, pour réclamer des droits politiques et socioéconomiques légitimes, le jeu des milices



– confessionnelles – rivales a parasité cette dynamique, quand il ne l'a pas brisée. En ce sens, l'influence iranienne doit certainement être vue comme un obstacle à l'émergence d'une société civile autonome. L'instabilité politique interne, le marasme économique et les ingérences militaires étrangères (Turquie et Iran) créent chez certains un besoin d'exode dont il faudra analyser les conséquences.

« Les contraintes de la société civile en Égypte »,
Stéphane VALTER, 5ème section – ASOM

La population égyptienne est composée majoritairement de sunnites, avec une forte minorité copte (quelque 8%). Il existe aussi des chiites (plus ou moins un demi-million), des bahâ'is (quelques milliers), des athées (officiellement très peu nombreux). Avec une telle hégémonie sunnite, peut-on parler de société à base confessionnelle plus que de société à base islamique ? Quoi qu'il en soit, les dynamiques de la société civile (ou des sociétés civiles), si elles sont souvent entravées par le facteur religieux, semblent encore plus souffrir de la militarisation du régime et du système policier, dans un espace très contrôlé au sein duquel le facteur religieux peut finalement, parfois, contribuer à des évolutions de la société civile. Même si les questions de mobilité ne semblent pas être la caractéristique principale de l'Égypte, pays assez stable, on se demandera quand même quelles peuvent être les normes que les Égyptiens travaillant à l'étranger transmettent lors de leur retour au pays, et quelles sont les conséquences de la présence de nombreux Africains (Soudan, Éthiopie, etc.).

« Les sociétés civiles au Liban et en Syrie »,
Christian LOCHON, Membre libre – ASOM

Le 1^{er} mai 1999, les représentants de cinquante ligues des droits de l'homme dans les pays arabes se réunissent à Rabat. Le Congrès est inauguré par le premier ministre (socialiste), M. Abderrahmane Youssoufi, et même si les congressistes sont surveillés par tous les services de renseignements arabes, cette manifestation aura eu le mérite d'exister. Pour sa part, la Syrie indépendante aura d'abord un régime parlementaire. Des coups d'État militaires successifs lui feront perdre cette liberté, mais des intellectuels ne cesseront, au péril de leur vie, de la réclamer. Au Liban, plus ouvert sur le monde, les démocrates seront nombreux mais toujours exposés, comme Samir Kassir, victime d'un attentat. Il faut ainsi que les jeunes générations les connaissent et continuent ce combat... Outre la présence ancienne des Palestiniens, en quoi l'afflux énorme de réfugiés syriens et l'émigration libanaise modifient-ils l'équation ?